

POUR TOUT RENSEIGNEMENT,

vous pouvez contacter le Pôle Médico-Social de votre secteur d'habitation.

CIRCONSCRIPTION D'ACTIONS MÉDICO-SOCIALES D'ANNECY

■ 39, avenue de la Plaine - 74000 ANNECY
Tél.: 04 50 33 20 00

9 PÔLES MÉDICO-SOCIAUX

- **Annecy-le-Vieux** (74940)
Tél.: 04 50 23 57 49
- **Balme-de-Sillingy (La)** (74330)
Tél.: 04 50 68 74 36
- **Cran-Gevrier** (74960)
Tél.: 04 50 57 09 02
- **Cruseilles** (74350)
Tél.: 04 50 44 01 19
- **Faverges** (74210)
Tél.: 04 50 44 52 82
- **Meythet** (74960)
Tél.: 04 50 22 38 10
- **Rumilly** (74150)
Tél.: 04 50 64 53 19
- **Seynod** (74602)
Tél.: 04 50 10 94 30
- **Thônes** (74230)
Tél.: 04 50 02 07 19

3 PÔLES MÉDICO-SOCIAUX MUNICIPAUX

- **Annecy** (74160)
Les Balmettes - Tél.: 04 50 33 87 52
- **Annecy** (74160)
Les Romains - Tél.: 04 50 66 65 41
- **Annecy** (74160)
Novel - Tél.: 04 50 23 68 01

CIRCONSCRIPTION D'ACTIONS MÉDICO-SOCIALES DU FAUCIGNY

■ 18, rue du Quai - 74970 MARGNIER
Tél.: 04 50 47 63 18

8 PÔLES MÉDICO-SOCIAUX

- **Bonneville** (74130)
Tél.: 04 50 97 21 74
- **Chamonix** (74403)
Tél.: 04 50 53 23 42
- **Cluses** (74300)
Tél.: 04 50 96 00 08
- **Roche-sur-Foron (La)** (74800)
Tél.: 04 50 03 05 30
- **Sallanches** (74700)
Tél.: 04 50 91 27 60
- **Scionzier** (74950)
Tél.: 04 50 18 32 15
- **Taninges** (74440)
Tél.: 04 50 34 27 77
- **Passy/Saint-Gervais** (74190)
Tél.: 04 50 78 27 90

CIRCONSCRIPTION D'ACTIONS MÉDICO-SOCIALES DU GENEVOIS

■ 2 bis, rue Léon Bourgeois - 74100 VILLE-LA-GRAND
Tél.: 04 50 84 08 72

5 PÔLES MÉDICO-SOCIAUX

- **Annemasse** (74100)
Les Voirons - Tél.: 04 50 84 31 52
- **Gaillard** (74240)
Tél.: 04 50 39 83 91
- **Reignier** (74930)
Tél.: 04 50 43 44 94
- **Saint-Jeoire** (74490)
Tél.: 04 50 35 32 90
- **Saint-Julien-en-Genevois** (74160)
Tél.: 04 50 49 49 50

2 PÔLES MÉDICO-SOCIAUX MUNICIPAUX

- **Annemasse** (74100)
Centre ville - Tél.: 04 50 95 82 66
- **Annemasse** (74100)
Le Perrier - Tél.: 04 50 84 23 00

CIRCONSCRIPTION D'ACTIONS MÉDICO-SOCIALES DU CHABLAIS

■ L'Androsace - 1, rue Casimir Capitan
74200 THONON-LES-BAINS
Tél.: 04 50 81 89 00

5 PÔLES MÉDICO-SOCIAUX

- **Douvaine** (74140)
Tél.: 04 50 94 23 63
- **Évian-les-Bains** (74500)
Tél.: 04 50 83 11 77
- **Thonon Est** (74200)
Tél.: 04 50 81 63 70
- **Thonon Ouest** (74200)
Tél.: 04 50 83 02 30
- **Thonon-Les-Bains** (74200)
Périphérie et vallées
Tél.: 04 50 83 02 36



CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-SAVOIE

1, avenue d'Albigny
BP 2444
74041 Annecy Cedex

Tél.: 04 50 33 50 00
www.cg74.fr

www.cg74.fr



PARENTS,
FUTURS PARENTS...

La Protection Maternelle
et Infantile est à vos côtés
dans tout le département



SERVICE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

LE SERVICE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE



Le service de Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) est un service du Conseil général de la Haute-Savoie composé de sages-femmes, infirmières, puéricultrices et médecins qui peuvent vous accompagner dans votre vie de parents.

Outre les actions de prévention, le service de Protection Maternelle et Infantile contribue, avec d'autres professionnels, à la protection de l'enfance.



Vous attendez un enfant

- La sage-femme de P.M.I. est informée de votre grossesse par la Caisse d'Allocations Familiales.
- Elle vous propose écoute, accompagnement et informations concernant la grossesse, la préparation à la naissance, l'allaitement, la contraception...
- Elle est à votre disposition par téléphone, en consultations, en visites à domicile.
- La sage-femme est en lien avec l'infirmière ou l'infirmière puéricultrice du service.

Votre bébé est né

- L'infirmière ou l'infirmière puéricultrice suit l'évolution de votre enfant, écoute et conseille en matière de soins, d'allaitement, d'alimentation, de développement, de modes d'accueil.
- Elle est à votre disposition par téléphone, en permanences, en consultations et selon les besoins, dans les maternités et en visites à domicile.

Pour assurer le **BIEN-ÊTRE** et la **SÉCURITÉ** de votre enfant

- >>> Couchez votre bébé sur le dos.
- >>> Pas plus de 19°C dans la chambre.
- >>> Ne fumez pas dans ses espaces de vie.
- >>> Ne le secouez pas, il est fragile.
- >>> Respectez ses horaires, ses rythmes...



Consultations médicales de prévention pour votre enfant

Le service de P.M.I. organise pour les enfants de 0 à 6 ans, des consultations médicales de prévention réparties sur l'ensemble du département.

Réalisées par un médecin, une infirmière puéricultrice, elles permettent d'aborder les questions concernant le développement physique, psychomoteur, affectif, éducatif de votre enfant. Des vaccinations peuvent également être effectuées. Des orientations de prises en charge spécialisées peuvent être proposées si nécessaire.

Ces actions s'intègrent dans la prise en charge globale de la santé de votre enfant en lien avec le médecin de la famille.



Votre enfant a 3 ans...

Les professionnels du service de P.M.I. sont en relation avec les enseignants des écoles maternelles (*petite et moyenne sections*).

>>>>> À votre demande ou à celle des enseignants, ils peuvent vous proposer un bilan de santé global pour votre enfant.

Modes d'accueil individuels ou collectifs

Qu'il soit individuel (assistant maternel) ou collectif (crèche, halte-garderie, crèche familiale, accueil de loisirs, garderie périscolaire), le choix du mode d'accueil de votre enfant est une étape importante.

Afin de garantir la qualité de cet accueil :

- tout assistant maternel fait l'objet d'un agrément obligatoire,
- tout accueil collectif fait l'objet d'un avis ou d'une autorisation de fonctionnement.

Ceux-ci sont délivrés par le Président du Conseil général après évaluation par le service de P.M.I.

Pour vous aider dans votre recherche, n'hésitez pas à contacter :

- la puéricultrice de votre secteur,
- le Relais d'Assistants Maternels (R.A.M.),
- le service petite enfance de votre mairie.

ADRESSES UTILES

www.cg74.fr

www.mon-enfant.fr

www.pajemploi.urssaf.fr

